

DEC 26/2019

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019/2020

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 20 novembre 2019

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 20 novembre 2019

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 26/2019 à l'intérieur de la section III
- Commission - du budget général pour l'exercice 2019

E 14455



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 13 novembre 2019
(OR. en)**

14028/19

FIN 732

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	M. Günther OETTINGER, membre de la Commission européenne
Date de réception:	12 novembre 2019
Destinataire:	M. Kimmo TIILIKAINEN, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 26/2019 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2019

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission DEC 26/2019.

p.j.: DEC 26/2019



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 12/11/2019

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2019
SECTION III - COMMISSION TITRE: 05

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 26/2019

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 0502 Améliorer la compétitivité du secteur agricole grâce aux interventions sur les marchés agricoles

POSTE - 05 02 12 02 Mesures de stockage du lait écrémé en poudre	CND	-66 512 100,00
--	-----	----------------

DU CHAPITRE - 0504 Développement rural

POSTE - 05 04 01 14 Achèvement du développement rural financé par le FEOGA, section «Garantie» -- Période de programmation 2000-2006	CND	-451 200,00
--	-----	-------------

DU CHAPITRE - 0508 Stratégie politique et coordination du domaine politique «Agriculture et développement rural»

Article - 05 08 09 Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) -- Assistance technique opérationnelle	CND	-500 000,00
---	-----	-------------

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0503 Paiements directs visant à contribuer aux revenus agricoles, à limiter la variabilité de ces revenus et à réaliser les objectifs en matière d'environnement et de climat

POSTE - 05 03 01 11 Paiement pour les pratiques agricoles bénéfiques pour le climat et l'environnement	CND	67 463 300,00
--	-----	---------------

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

05 02 12 02 - Mesures de stockage du lait écrémé en poudre

b) Données chiffrées à la date du 07/11/2019

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	79 179 312,65
2 Virements	-430 000,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	78 749 312,65
4 Crédits déjà utilisés	12 237 115,03
5 Crédits disponibles (3-4)	66 512 197,62
6 Prélèvement proposé	66 512 100,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	97,62
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	84,00 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 07/11/2019	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Toutes les quantités de lait écrémé en poudre qui étaient encore disponibles au début de l'exercice dans les stocks d'intervention publique ont été vendues au cours de l'année 2019. Étant donné que les prix de vente atteints dans les diverses soumissions étaient supérieurs à la valeur comptable, l'opération de vente a donné lieu à des économies pour le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA). Après déduction des coûts du stockage, un montant de 66,5 millions d'EUR peut être mis à disposition pour le financement d'autres dépenses au titre du FEAGA.

I.2

a) Intitulé de la ligne

05 04 01 14 - Achèvement du développement rural financé par le FEOGA, section «Garantie» -- Période de programmation 2000-2006

b) Données chiffrées à la date du 07/11/2019

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	451 254,41
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	451 254,41
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	451 254,41
6 Prélèvement proposé	451 200,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	54,41
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	99,99 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 07/11/2019	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Les États membres sont toujours dans la phase de clôture des mesures de développement rural financées précédemment par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole - section «Garantie» au titre de la période de programmation 2000-2006. Dans le cadre du budget 2019, ils ont déclaré des recouvrements d'avances versées antérieurement en lien avec ces mesures, pour un montant total de 0,5 million d'EUR. Comme les mesures relevant de la période 2000-2006 ne peuvent pas faire l'objet de nouveaux engagements, ce montant peut être mis à disposition pour financer d'autres dépenses au titre du FEAGA.

I.3

a) Intitulé de la ligne

05 08 09 – Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) -- Assistance technique opérationnelle

b) Données chiffrées à la date du 07/11/2019

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	4 800 000,00
2 Virements	-6 812,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	4 793 188,00
4 Crédits déjà utilisés	3 180 470,33
5 Crédits disponibles (3-4)	1 612 717,67
6 Prélèvement proposé	500 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	1 112 717,67
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	10,42 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 07/11/2019	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Les dépenses effectives se rapportant à certaines applications informatiques sont moins élevées que prévu initialement, et il y a quelques retards dans les acquisitions et le remplacement de prestataires de services. En outre, les contrats d'audit qui seront signés au cours de l'année 2019 sont moins nombreux que prévu à l'origine. Par conséquent, un montant de 0,5 million d'EUR peut être mis à disposition pour le financement d'autres dépenses au titre du FEAGA.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

05 03 01 11 - Paiement pour les pratiques agricoles bénéfiques pour le climat et l'environnement

b) Données chiffrées à la date du 07/11/2019

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	13 035 631 853,64
2 Virements	-93 100 000,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	12 942 531 853,64
4 Crédits déjà utilisés	12 942 531 853,64
5 Crédits disponibles (3-4)	0,00
6. Renforcement demandé	67 463 300,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	67 463 300,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	0,52 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 07/11/2019	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Sur la base des dernières déclarations de dépenses reçues des États membres le 27 octobre 2019, les besoins pour ce poste budgétaire sont plus élevés que prévu. Il est donc proposé d'effectuer un virement de 67,5 millions d'EUR pour couvrir ces besoins supplémentaires.